Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 72 (1963)

Heft: 3

Rubrik: Centenaire de la Croix-Rouge

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Programme des manifestations et rencontres organisées dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge

8 mai

Journée mondiale de la Croix-Rouge (anni-

versaire d'Henry Dunant)

9-12 mai

Festival international de films

20 juillet

Founex (près de Genève) Centre d'étude international pour dirigeants de sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de pays en voie de développement

consacrés au Centenaire de la Croix-Rouge

mem

15 août au 15 septembre Genève Exposition internationale de la Croix-Rouge

15-16 août Genève

Quatrième rencontre internationale de monitrices de l'enseignement des soins au Foyer

19-23 août Lausanne Centre international d'études pour les responsables des services infirmiers de la Croix-

Rouge

19-23 août Macolin Rencontre internationale de secouristes

19-23 août

Conférence mondiale d'éducateurs intéressés au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeu-

nesse

19-23 août Conférences-entretiens publics sur le thème: Genève «La Croix-Rouge et le monde actuel.»

Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale

24/25 août Colombier NE

Colombier NI 27 août Démonstrations du Service de santé de l'armée et du Service Croix-Rouge 83º Session du Comité exécutif de la Ligue

des sociétés de la Croix-Rouge 27º Session du Conseil des gouverneurs de la

28 au 31 août 27e Session du Conseil des gouverneurs Ligue des sociétés de la Croix-Rouge 1er septembre Journée commémorative officielle

Conseil des délégués

du Centenaire

2-10 septembre

de la Croix-Rouge internationale

6- 7 septembre Berne et Oberland

Réception du Conseil des délégués par le Conseil fédéral; démonstrations du Service de santé de l'armée et du Service Croix-

Rouge.

# MESSAGE DE L'OMS POUR LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Le Dr M.-G. Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a adressé le message suivant au président du Comité international de la Croix-Rouge et au secrétaire général de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge:

« Au seuil de l'année qui marque le centenaire de l'événement historique que fut la fondation de la Croix-Rouge, l'Organisation mondiale de la Santé se doit d'apporter son hommage à cette institution dont elle est en mesure d'apprécier le rôle et la grandeur.

Le siècle écoulé a montré la sagesse de ceux qui ont voulu, sur le plan universel, grouper, organiser et protéger les dévouements individuels qui, livrés à eux-mêmes, dans le monde moderne, ne sauraient répondre aux besoins que créent à tout moment les conflits entre les peuples ou les cataclysmes naturels. Au-delà même de l'application des Conventions humanitaires dont la Croix-Rouge s'est fait le promoteur et le gardien, elle a su, par l'action de son Comité international et par celle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion- et du Soleil-Rouges unies dans la Ligue, répondre à tous les appels dans des circonstances où elle seule pouvait apporter réconfort et espoir.

L'établissement du siège de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève, berceau de la Croix-Rouge, foyer mondial de ses activités, a plus qu'une valeur symbolique: il a permis à l'OMS, dès les premières heures, une collaboration constante et fraternelle avec la grande institution dont sa constitution même a repris certaines des idées directrices. Dans un passé récent, des exemples frappants de cette coopération sont présents à tous les esprits, qu'il se soit agi de porter une aide immédiate et intensive à un grand pays qui naissait à l'indépendance mais dont les peuples se trouvaient au même moment privés brusquement du minimum indispensable de protection sanitaire, ou encore de l'éclosion massive dans un autre pays de cas d'intoxication qui terrassaient des milliers d'individus qu'il fallait sans tarder secourir et réadapter. En dehors de ces situations exceptionnelles — il en fut bien d'autres du même ordre — le voisinage immédiat de nos institutions et leurs contacts journaliers permettent à tout moment un travail en commun qui, pour être silencieux, n'en est pas moins efficace.

L'Organisation mondiale de la Santé est fière de cette association avec la grande œuvre née de l'idée généreuse d'Henri Dunant et lui souhaite dans les siècles à venir de poursuivre une mission qui s'inscrit parmi les plus nobles activités humaines. »

#### Le Congrès

#### du Centenaire de la Croix-Rouge internationale

Un «Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale » se réunira à Genève, du 27 août au 10 septembre 1963. A cette occasion, les Nations unies mettront à la disposition de la Croix-Rouge une partie des locaux du Palais des Nations.

Le «Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale » se tiendra en lieu et place de la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui a été ajournée de deux ans. Seuls les représentants de la Croix-Rouge participeront à ce Congrès. Les trois institutions organisatrices sont le Comité international de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

Le Congrès du Centenaire comprendra deux sessions distinctes. La première, du 27 au 31 août, sera la 27e session du Conseil des gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. La seconde, le Conseil des délégués de la Croix-Rouge internationale, qui sera composé des représentants de plus de 90 sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion- et Soleil-Rouges dûment reconnues, du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, et qui siégera du 2 au 10 septembre. Le Conseil des délégués traitera les questions prévues à l'ordre du jour de la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, à l'exception de celles statutairement réservées à cet organe.

Les manifestations envisagées pour marquer le Centenaire de la Croix-Rouge, telles que la journée commémorative du 1er septembre, les séminaires, les centres internationaux pour secouristes et infirmières, la conférence mondiale d'éducateurs et l'exposition internationale de la Croix-Rouge, auront lieu conformément au programme établi.

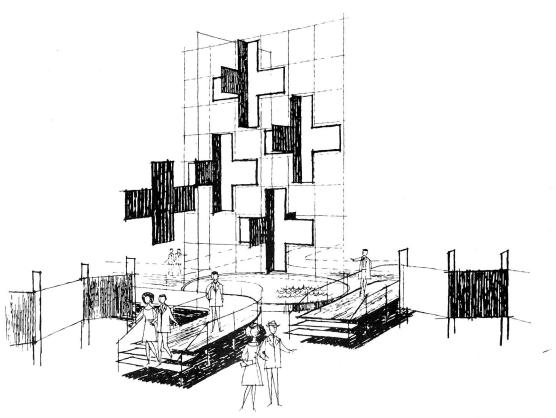
#### Monument Henri Dunant

Le 8 mai aura lieu, à Genève, l'inauguration du monument érigé à la mémoire d'Henri Dunant et dû au sculpteur Henri Probst; le monument a été financé par le produit d'une collecte nationale organisée par un Comité suisse présidé par M. Alfred Borel, conseiller national.

#### Film Croix-Rouge suisse du Centenaire

Le 18 mars, les membres de la Commission des films de la Croix-Rouge suisse ont assisté à la présentation de la première copie du film réalisé par le cinéaste Henry Brandt et consacré au travail des collaborateurs volontaires de la Croix-Rouge suisse. Cette bande sera présentée, à Cannes, du 9 au 12 mars, lors du Festival international des films tournés à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge.

# EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE, GENEVE, PALAIS DES EXPOSITIONS 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1963



Maquette P. Bataillard